

TROPHEE DES DAMES GOLF ENTREPRISE PROVENCE ALPES

Samedi 13 avril 2024
GOLF D'AIX-MARSEILLE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de Provence Alpes, licenciées ou rattachées à leur AS.

Cette épreuve est ouverte à l'ensemble des joueuses quel que soit leur statut (salariées, retraitées, extérieures, conjointes, affiliées, enfants).

Possibilité de composer une équipe de deux joueuses issues d'Associations Sportives d'Entreprises différentes.

FORME DE JEU

Shamble à 2 / Stableford Brut et Net / 18 trous / Index ramené à 36

Marques de départs : rouges

En cas d'égalité, départage sur les 9, 6, 3 et dernier trou (RMS9)

ENGAGEMENTS

Inscriptions directement par mail à golfentreprise@liguegolfpaca.org avant le mardi 9 avril 2024.

Le comité d'épreuve pourra composer des binômes pour les joueuses sans partenaire de jeu.

Le GF sera à régler directement au golf.

PRIX

1 prix Brut / 3 prix Net

Présence obligatoire d'au moins une joueuse à la remise.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Directeur du Golf : Pascal DELORME

Commission GE : Michèle DELTOUR

Délégué de Ligue : Régis SERRA